

Le camp d'internement de Drancy

(Alban PERRIN – Mémorial de la Shoah)

L'histoire du camp commence en 1941 après la rafle du 11^e arrondissement

I) Le lieu

Une barre HLM en U, toujours habitée aujourd'hui, Cité de la Muette, construction lancée dans les années 20

A cette époque, Drancy n'est pas encore une commune urbanisée



Il s'agit d'un des premiers projets collectifs standardisés (Jean Prouvé et Vladimir Bodiansky). C'est un projet moderne, qui fait l'objet d'articles dans des revues d'urbanisme, raison de son classement aux Monuments Historiques en 2001.

Ce n'est pas une cité-jardin, mais l'ensemble est doté d'une cour en U, conçue pour encourager la sociabilité. Il comprend un ensemble de tours et paires de barres (surnommé « le peigne »)

Les tours et barres sont achevées, mais on a beaucoup de mal à trouver locataires à l'époque : des gendarmes mobiles sont logés dans les barres, on y trouve toujours une caserne aujourd'hui

A l'été 1940, la cité a servi de Frontstalag pour des prisonniers de guerre français et britanniques

https://fr.wikipedia.org/wiki/Cit%C3%A9_de_la_Muette



II) L'ouverture du camp

Consécutives à la rafle du 20 août 1941 (pas celle de mai) dans le 11^e arrondissement.

On n'envisage pas encore de déportation (ni de Solution Finale) : les personnes arrêtées seront enfermées là pendant des mois.

Le lieu a été choisi pour son côté pratique : le bâtiment en U est facile à fermer par une clôture de barbelés. On complète par un double réseau de barbelés tout autour et miradors.

On aménage un bâtiment de fouille dans la cour, du côté fermé du U, ainsi que des latrines côté ouvert. La cour est en mâchefer, ce qui occasionne de la poussière en été et de la boue en hiver.

La construction du bâtiment est inachevée du fait de la crise des années 30 (pas assez d'acheteurs) : le sol est en béton, les canalisations sont rompues par le froid, il n'y a pas de cloisons. Les étages sont de simples plateaux.



L'impéritie des services entraîne une famine dans le camp (cf. témoignage Alter Fajnzyberg, déporté du convoi n°1 : une soixantaine de personnes sont mortes pendant son séjour de 81 jours)

Une commission militaire allemande ordonne le relâchement de 800 personnes affaiblies, ainsi qu'un adoucissement des conditions d'internement.

Nissim Kalev (Noël Calef, l'auteur d'*Ascenseur pour l'échafaud*), juif italien, écrit un témoignage, publié dans les années 90, *Drancy 1941 le camp de représailles*, dans lequel il évoque la faim et les otages extraits pour être fusillés par l'armée allemande.

Le 14 décembre 1941, deux jours après la « Rafle des notables », le Général von Stülpnagel décide d'infliger à la communauté juive une amende, les premières déportations (convois n°1 et 2), ainsi que l'exécution de 100 otages. Une cinquantaine (44) d'otages sont identifiés par la police française et fusillés le lendemain au Mont Valérien.

III) La plaque tournante de la déportation

Georges Wellers arrêté en 1941, seul témoin français au procès Eichmann, témoigne de l'arrivée des enfants raflés en août 42 depuis le Loiret (pour qu'il n'y ait pas de convoi avec seulement des enfants), qui sont fouillés à l'arrivée.

Les convois partent de la gare du Bourget, ce qui nécessite un départ en bus de Drancy (trajet inverse de la ligne 143 aujourd'hui), puis de Bobigny, suite à la réorganisation de Drancy par Alois Brunner, qui reprend en main la « chasse aux Juifs », notamment dans l'ancienne zone occupée italienne, car il y a un ralentissement de la Shoah en France.

A ce moment-là, on ne passe que quelques jours à Drancy. Avant leur départ, ils ont parfois crâne rasé (les nazis ont la hantise que des déportés apportent le typhus dans les camps). Les autobus rentrent dans la cour et repartent en traversant Drancy.

IV) Le souvenir

Le camp de Drancy est immédiatement transformé en logement après-guerre. Il faut attendre 1976 pour l'installation d'un monument commémoratif.

Il y a cependant eu une plaque commémorative dans l'immédiat après-guerre (qui mentionne « l'occupant hitlérien » : il n'est pas fait mention des gendarmes français)

Le Mémorial est construit en face en 2012 (à la place de pavillons des années 20, vendus pour l'euro symbolique)

